

**A LIRE
ATTENTIVEMENT**

BOURSES 2021/2022

Vous êtes nouvel(le) élève dans l'établissement :

- vous souhaitez faire une demande de bourses
- vous étiez boursier ou boursière l'an dernier

Vous avez fait une demande de bourses à l'Education Nationale, vous devez nous retourner
la notification d'attribution de bourses 2021/22 dès réception.

Vous êtes élève de l'établissement :

- vous n'étiez pas boursier(ère) en 2020/2021 : vous pouvez faire un dossier
- vous étiez boursier(ère) en 2020/2021 : vous ne changez pas de cycle * en 2021/22, vous recevrez une feuille de **procuration** (document pré-rempli qui servira de reconduction) à signer par les parents **ou par** l'élève majeur
- vous étiez boursier(ère) en 2020/2021; vous **devez refaire** un dossier de bourses dans les cas suivants :
 - changement de cycle en 2021/2022
 - changement dans la situation familiale : perte d'emploi : (licenciement, maladie), décès, divorce, séparation,...)

***CYCLES** : (**1^{er}** : 4^{ème}/3^{ème} – **2^{ème}** : CAP 1 et 2 – **3^{ème}** : BAC PROFESSIONNEL : 2^{nde}, 1^{ère}, Term)

A NOTER : Les enfants placés en famille d'accueil ne peuvent pas déposer un dossier de demande de bourses

Il est recommandé de faire une simulation à l'adresse suivante : ceci afin d'éviter les dossiers inutiles :

<https://bourses-calculateur.education.gouv.fr/Lycee.php>

Pour tout renseignement, prendre contact avec l'établissement : Tél 02 96 43 70 71
DOSSIER DE BOURSES A RENDRE POUR LE VENDREDI 10 JUILLET 2021

REVENUS A FOURNIR : 2020

Titre :

Avis d'impôts 2021

(impôts sur les revenus de l'année 2020)